

ORPI BRIVE IMMOBILIER RD

36 Avenue de Paris
 19100 Brive La Gaillarde
 Tél : 05 55 23 77 42
 E-mail : orpi.brivecentre@orpi.com
www.orpi.com/orpi.brivecentre/

**BARÈME DE TRANSACTION**

VENTES / ACHATS					
Les honoraires sont à la charge du vendeur					
	5 000 €	Pour les prix de vente inférieurs à			59 999 €
De	8 %	Pour les prix de vente entre	60 000 €	et	119 999 €
De	7,5 %	Pour les prix de vente entre	120 000 €	et	199 999 €
De	7 %	Pour les prix de vente entre	200 000 €	et	299 999 €
De	6,5 %	Pour les prix de vente supérieurs à	300 000 €		

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

En cas de succession, les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur.

LOCATION		
Etat des lieux, visites, consultation du dossier, rédaction du contrat (suivant décret en vigueur)		1 mois de loyer quittancé Bailleur 1 mois de loyer quittancé Locataire*
Frais d'entremise et de négociation	50 €	A la charge du bailleur
* Dans la limite de 11,1€ le m ² (8,07€ visites, constitution du dossier, rédaction du contrat et 3,03€ état des lieux).		
Location de garage et place de parking	100€ 100€	A la charge du bailleur A la charge du locataire

ESTIMATION
200 € si remise avis de valeur écrit.

BARÈME DE TRANSACTION PROFESSIONNELLE

VENTES / ACHATS	
Les honoraires sont à la charge du vendeur	
5000€	Pour les prix de vente inférieur à 50 000€
10%	Pour les prix de vente à partir de 50 000€

LOCATION PROFESSIONNELLE	
Visites, frais d'entremise et négociation, rédaction du contrat, état des lieux d'entrée (suivant décret en vigueur)	25% HT du loyer annuel à la charge du preneur

ESTIMATION PROFESSIONNELLE
200€ si remise avis de valeur écrit
1€/m ² si locaux supérieur à 300m ²

Barème applicable à compter du 01 Janvier 2026 - Ce barème pourra être révisé à tout moment - Agence ORPI BRIVE IMMOBILIER RD, SAS AUDIENCE- SARL au capital de 30 000 € - RCS de BRIVE LA GAILLARDE - 341 256 253 - APE 6831Z - Chaque agence ORPI est indépendante Carte Professionnelle T et G n° CPI 1901 2018 000 025 012 délivrée par la CCI Corrèze - Garantie financière 110 000 € Transaction et 358 000 € Gestion - Garant : CEGC, 59 Avenue Pierre Mendès France - Assurance : AON 31-35 rue de la Fédération 75717 PARIS - Barème exprimé TTC - Taux de TVA 20%

HONORAIRES DE GESTION Taux de TVA en vigueur : 20%				
SERVICES	PACK INITIAL	PACK ZEN	PACK INTEGRALE	Coût hors forfait TTC
En % TTC du quittancement mensuel	7,50% TTC	8,00% TTC	10,90% TTC	
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓	✓	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocation	✓	✓	✓	
Délivrance des quittances et reçus	✓	✓	✓	
Lettre de rappel et 1er relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	✓	✓	✓	
Révision des loyers	✓	✓	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	✓	✓	✓	
Réalisation de l'état des lieux de sortie	✓	✓	✓	
Restitution du dépôt de garantie	✓	✓	✓	
Gestion des provisions pour charges	✓	✓	✓	
Tenue de la comptabilité propriétaire	✓	✓	✓	
Versement par virement mensuel des fonds perçu	✓	✓	✓	
Reddition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	✓	✓	✓	
Déclaration de départ du location auprès de la perception	✓	✓	✓	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	✓	✓	✓	
Demande de devis pour travaux et réparations urgentes ≤ 500€		✓	✓	25€ TTC / devis
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers		✓	✓	
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier pour commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge du propriétaire)			✓	60€ TTC / taux horaire
Assurances loyers impayés			✓	
Frais administratifs (envoi recommandé et courrier standard)	2,90€ TTC/mois/lot			
Gestion administrative VISALE	5€ TTC /mois			
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi administratif des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	60€ TTC / taux horaire			
Duplicata de documents administratifs et comptables (hors abonnement E-ORPI)	15€ TTC / document			
Assurance propriétaire non occupant	Appartement = 65€/an Maison = 160€/an			
Frais de clôture et d'archivage	120€ par lot			
Résiliation anticipée du mandat de gestion	350€ par lot			
Vacation horaire	65€ / heure TTC			
Accès Extranet E-ORPI	1,90€ TTC / mois			

*Minimum 30€/lot/mois